

COMMUNE DE CHAMARANDES-CHOIGNES

DEPARTEMENT DE
HAUTE-MARNE

Annexe B : Annexes sanitaires

Plan Local d'Urbanisme

Document arrêté par délibération du Conseil municipal
en date du

Le Maire,

Document approuvé par délibération du Conseil municipal
en date du

Le Maire,

1. ELIMINATION DES DECHETS

La collecte des déchets a lieu tous les vendredis.

Les ordures ménagères sont évacuées sur la zone industrielle de la Dame Huguenotte à Chaumont, à l'usine d'incinération (DSP VEOLIA).

Il appartient aux particuliers de déposer de manière volontaire leurs déchets verts aux centres « de la Dame Huguenotte » ou de « Brottes ». Les plus gros déchets verts et branchages sont déposés à l'usine « BIODÉP » (route d'Andelot à 2km environ).

La collecte de tri sélectif est effectuée toutes les deux semaines, le fonctionnement étant identique que pour les autres déchets.

Il existe trois points de collecte sur la commune (verre, papier,...) ainsi que deux bacs d'huile de vidange (un dans chaque bourg).

2. DEFENSE INCENDIE

La défense incendie est satisfaisante et un programme de renforcement est prévu sur les 10 prochaines années notamment pour deux points sensibles (rue de Chamarandes et rue du Château).

Néanmoins 2 zones de pompage ont été aménagées par la commune sur ces secteurs sensibles (moulin de Choignes et bief du Château de Chamarandes).

La défense est complétée au fur et à mesure de l'aménagement des zones urbaines.

3. RESEAUX

3.1. Assainissement

Concernant les eaux pluviales, elles sont évacuées gravitairement, par réseau séparatif à la Marne ou par infiltration.

Pour l'assainissement, la commune a retenu pour partie le collectif, dont un secteur en séparatif pour les lotissements à partir de 1980. Les zones non raccordables sont bien entendu en assainissement non collectif, ce qui représente environ 20% des abonnés.

Le plan de zonage d'assainissement a été réalisé en 2013. Il pourra être porté au présent document.

Une phase de contrôle des installations privée est prévue pour 2013-2014.

Concernant la compétence SPANC, celle-ci doit être prise par la Communauté d'agglomération (en cours).

La station d'épuration quant à elle est partagée avec la commune de Chaumont. Le tiers de sa capacité est dédié à Chamarandes-Choignes, soit 2000 équivalents habitant/jour.

La commune compte actuellement 1045 habitants et ne prévoit pas une augmentation de sa population de plus de 900 habitants. La capacité est donc suffisante pour les 15 années à venir.

3.2. Eau potable (captage)

Le territoire communal n'est pas concerné par un périmètre de protection de captage d'eau potable.

Cependant, compte-tenu de la nature très fissurée et perméable des roches présentes, des précautions doivent être prises afin de prévenir les risques de pollution des réseaux souterrains par des effluents d'origines industrielle, agricole ou domestique.

La commune est alimentée par le captage du délégataire VEOLIA (VERBIESLES – FOULAIN – MARNAY S/ MARNE) et aux stations de pompage sur la Marne à Chamarandes. La station de pompage de Chamarandes et les captages alimentent aussi la ville de Chaumont.

La ressource est actuellement largement suffisante d'après Véolia et il est donc possible de considérer une augmentation de la population.

Le captage, qui alimente aussi Chaumont, assure actuellement un débit de 5000m³ par jour. Or sa capacité est d'environ 9000m³ par jour.

Sur la commune, le nombre d'abonnés entre 2005 et 2011 est passé de 382 à 469, et la consommation de 49698 m³ à 67226 m³.

De plus, des projets de renforcement existent sur la rue de Chamarandes (secteur du bourg de Choignes) et le long de la rue du Château à Chamarandes.

3.3. Scénario d'évolution (source : VEOLIA)

Ce scénario est réalisé sur la base des éléments actuellement disponibles et conclut à la possibilité de viabiliser le secteur des Hautes-Charrières (environ 73 pavillons)

I EXISTANT :

Cf Plan joint,
il existe 2 secteurs de raccordements possibles :

- 1°) au niveau des archives (canalisation existante DN 150)
- 2°) au niveau du nouveau lotissement des hautes charrières (3 canalisations existantes en DN 80 et 150)

II HYPOTHESES

Le projet global comporterait environ 73 pavillons.

Nous considérons alors une consommation d'eau de 50 m³/j avec des pointes à 8m³/h.

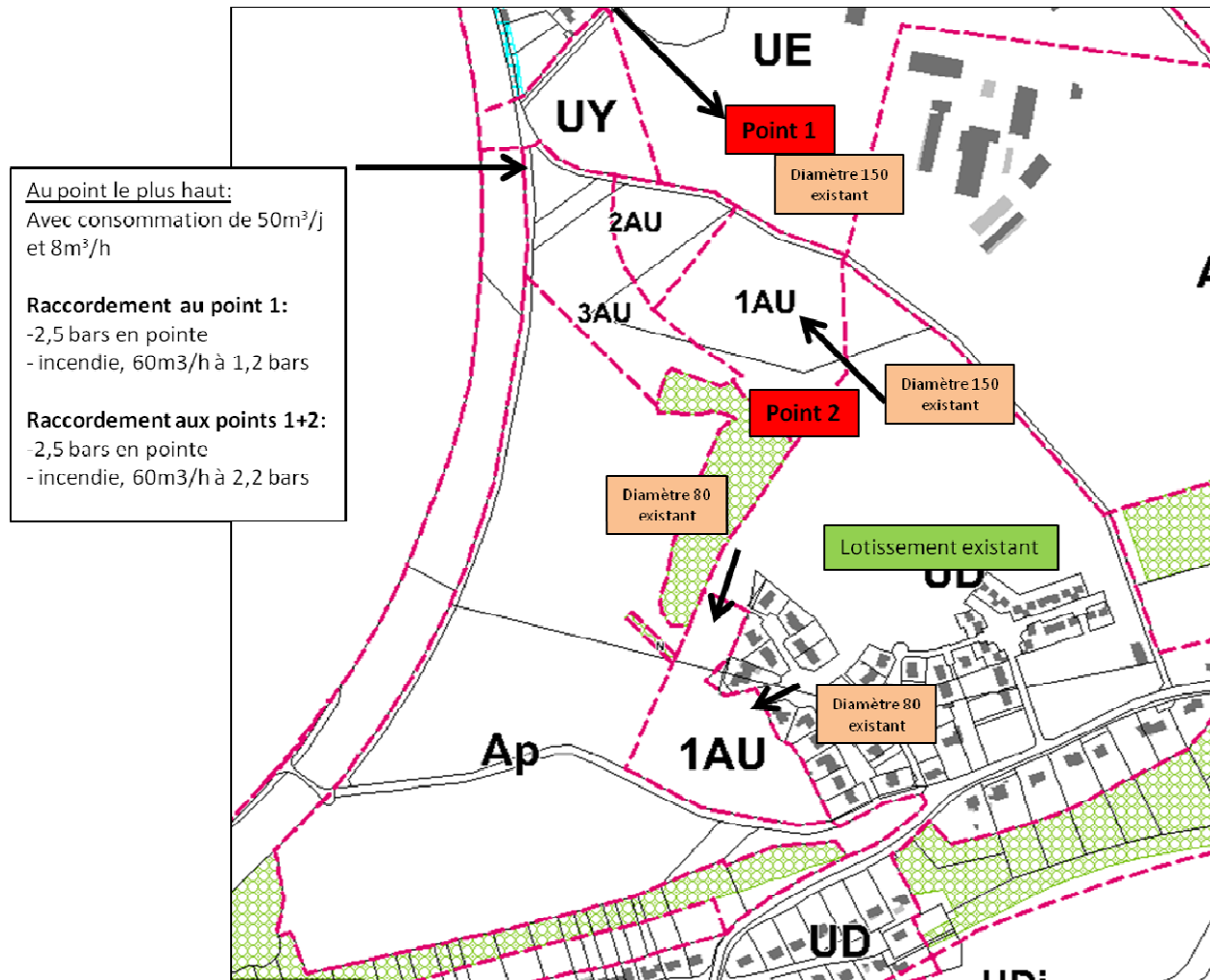
Afin de simplifier l'étude nous affectons la totalité de ces besoins en eau au point le plus haut situé à une altitude de 317 m.

III RACCORDEMENTS POSSIBLES ET DEBITS PRESSION

Si le seul point de raccordement est situé au lot Hautes-Charrières : « point 2 » seul

Nous aurons alors une pression de 2,2bars en heure de pointe et une pression de 1,2 b à 60m³/h pour le débit incendie

Il pourrait alors être judicieux de prévoir un maillage avec le point 1 (archives) afin de permettre un renforcement des réseaux. Nous aurions alors une pression de 2,5 bars en heure de pointe et une pression de 2,2 bars à 60 m³/h .Ce maillage apporte également une certaine sécurité pour l'alimentation des nouveaux lotissements en cas de problème sur le réseau d'eau (Réparation pour casse de réseau...), car permet un apport d'eau par 2 points distincts des réseaux.





LEGENDE

RESEAU	EQUIP-SPECIAUX
ADUCTION	PLAQUE PLEINE
REPULSION	JOINT ISOLANT
REPARTITION	COMPTEUR GENERAL
TRANSFERT	COMPTEUR PARTICULIER
INDUSTRIEL	ANTI-BELIER
3ème ETAGE	CONE DE REDUCTION
2ème ETAGE	REDUCTEUR DE PRESSION
1ère ETAGE	VENTOISE
6ème ETAGE	PERSE POTENTIELLE
7ème ETAGE	PERGE VIDANGE
8ème ETAGE	CLAPET ANTI-RETOUR
9ème ETAGE	POT A ROUE
10ème ETAGE	FOURREAU DE PROTECTION
11ème ETAGE	SOPAPE DE DECHARGE
TRONCON	OUVRAGE
INTERCOMMUNAL	STATION DE TRAITEMENT
PRIVE	RESEAU DE RENDU
SYNDICAL	RESEAU SEMI-ENTIERRE
HORS AFFERPAGE	RESERVOIR SOUS-TERR
EQUIP-INCENDIE	RESERVOIR SUR TOIT
PUSARD INCENDIE	PRISE D'EAU SUPERFICIELLE
HYDRANT	REGARD
POTEAU INCENDIE DE 80	ACCELERATEUR
POTEAU INCENDIE DE 100	SOURCE DE CAPTAGE
POTEAU INCENDIE DE 150	PUIT
POTEAU INCENDIE DE 200	EQUIP-PUBLIC
BOUCHE INCENDIE DE 80	BORNE FONTAINE
BOUCHE INCENDIE DE 100	FONTAINE ROBINET DE POMPAGE
BOUCHE INCENDIE DE 150	BOUCHE DE LAVAGE
RESERVE INCENDIE	BOUCHE DE VERGEUSE
BACHE INCENDIE	POTEAU AGRICOLE
VANNE VANNE-PRELOC	WC
VANNE MEPLATE	PUISARD D'ASPIRATION
VANNE MOTORISEE	LAVOIR
VANNE PAILLON	ABREUVOIR
VANNE HYDRAULIQUE	ABONNE
VANNE LADIE TOUR	NORMAL
VANNE RONDE	INDUSTRIEL
VANNE FERMEE	NOTABLE



REGION-EST

CENTRE OPERATIONNEL DE NANCY

AGENCE DE LA HAUTE MARNE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE MARNE

Commune de
CHAMARANDES CHOIGNES

TABEAU D'ASSEMBLAGE



ARRIVÉE LE
07 AOUT 2012

PLAN DU RESEAU DEAU POTABLE

CONTRAT N° : H5610	PLAN N° : 52125 RE_1	ECHELLE : 1/2000
Des. par : P.DODELLER	Des. le : 10/06/2010	Mis à Jour le : 03/07/2012
Vérifié par : R.COLANGE	Vérifié le : 04/07/2012	Visa : COLANGE

[illegible]

CENTRE OPERATIONNEL DE NANCY

361, rue de la Somme R.A.B.P. 53
54502 LAMBERTVILLE LES NANCY CEDEX

TEL : 03 83 31 11 11
FAX : 03 83 31 11 12

AGENCE DE LA HAUTE MARNE

EAU
REGION-E8T

11, Rue de la Transhumaine
F-66000 CORTÈZE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE MARNE

Commune de

CHAMARANDES CHOIGNES

TABLEAU D'ASSEMBLAGE



ARRIVÉE LE
07 AOUT 2012

PLAN DU RESEAU D'EAU POTABLE

CONTRAT N° : H5610	PLAN N° : 52125_RE_3	ECHELLE : 1/2000
--------------------	----------------------	------------------

Des. par: P.DODELLER	Des. le: 10/06/2010	Mis à Jour le: 31/05/2010
----------------------	---------------------	---------------------------

Vérifié par: R COLANGE	Vérifié le: 01/06/2012	Visa: COLANGE
------------------------	------------------------	---------------